



# Offre d'emploi : animateur·ice du réseau des AMAP de région Centre-Val de Loire

## Contexte

Les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) sont des associations à but non lucratif, gérées par des bénévoles. Elles ont pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine.

87 AMAP sont actuellement en activité en Région Centre-Val de Loire, c'est-à-dire environ 2500 amapien·nes et 150 producteurs·ices. Ces AMAP ont souhaité se mettre en réseau pour faire entendre leurs valeurs et leur projet. Accompagné par l'association InPACT Centre, le réseau a été créé le 20 novembre 2021 par 53 amapien·nes et paysan·nes venus de toute la région.

L'objet de l'association est :

- D'agir pour le développement de l'Agriculture Paysanne de proximité dans la région
- De promouvoir, en région CVL, une agriculture locale et de proximité entre producteurs et consommateurs, dans une démarche solidaire, équitable, avec le souci d'en permettre l'accès au plus grand nombre
- De promouvoir une alimentation de qualité auprès des amapien·nes

Pour mettre en œuvre ses objectifs, le réseau des AMAP recrute un·e premier·e salarié·e

## Missions générale du réseau des AMAP

Géré par un conseil d'administration de 8 amapien·nes et 3 paysan·nes, le réseau s'est doté de 6 grands objectifs : favoriser l'interconnaissance des AMAP existantes et créer des outils communs de gestion, mieux se faire connaître et communiquer, développer les AMAP, soutenir les paysan·nes du territoire et favoriser l'installation, devenir un acteur incontournable de l'agriculture et de l'alimentation, favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous·tes.

L'association est membre du réseau InPACT Centre et du MIRAMAP qui sont source d'inspiration et de collaboration.

## Mission de l'animateur·ice du réseau des AMAP de région CVL

En lien avec les 11 administrateur·ices et les bénévoles, l'animateur·ice sera en charge de l'animation du réseau.

### 1. Accompagnement des AMAP existantes

Dans un premier temps le.a salarié.e prendra contact avec les autres réseaux régionaux pour connaître leurs différents dispositifs d'accompagnement à la création d'AMAP. Voici les actions prévues pour cette mission :

- Tenir à jour la base de données des AMAP



- Organiser des temps de mutualisation et de formation sur les bonnes pratiques en AMAP, à destination des producteur·ices et des groupes en AMAP en fonction de leurs besoins : communication, gestion des contrats, gestion d'une association, RGPD, mobilisation des bénévoles, spécificité d'être paysan.ne en AMAP...
- Aider les AMAP et les producteurs rencontrant des difficultés d'ordre technique, relationnel..., à trouver des réponses à leurs questions
- Création et mise à disposition d'outils pour la gestion des AMAP et le suivi des Amap (Assurance, kit outils de gestion pour les référents en Amap, outils d'évaluation participative, etc.)
- Mettre en place une méthodologie de suivi des AMAP et des paysan·nes en AMAP
- Répondre aux sollicitations des membres du réseau

## 2. Accompagnement des AMAP en création

- Mettre en place des outils pour les AMAP en création (formation "comment créer son AMAP", système de parrainage, essaimage, sensibilisation en lien avec la Charte...)
- Rencontrer les porteurs de projet à la création d'AMAP et les soutenir dans la création de l'AMAP (sensibilisation aux notions d'agriculture paysanne et biologique, présentation de la charte, diffusion de guides et outils, conseil et accompagnement pour la création de l'association, aide à la mise en place des partenariats)
- Organiser des rencontres sur des territoires sans AMAP, fédérer des groupes et les accompagner
- Rencontrer les futurs paysan·nes en AMAP, réaliser des visites de ferme et les mettre en lien avec des AMAP en création

## 3. Communication, visibilité du réseau, participation au débat public

- Alimenter le site internet du réseau et animer la page Facebook (publication de ressources sur les circuits courts, l'agriculture biologique, l'agriculture paysanne, les principes de solidarité, l'installation et la transmission...)
- Publier la lettre d'info du réseau en lien avec l'équipe de rédaction pour informer les AMAP et sympathisants des actus agri-alimentaires et des actions des AMAP de la région
- Participer à des événements grand public pour sensibiliser le grand public aux valeurs des AMAP : circuits courts, solidarité, agriculture paysanne et biologique, démocratie alimentaire
- Organiser un événement festif annuel et relayer les animations « AMAP en fête »
- Développer des actions de plaidoyer sur certains sujets (élections, réforme de la PAC...)
- Aller à la rencontre des AMAP pour présenter le réseau, son utilité et recueillir leurs besoins
- Rencontrer les partenaires de l'installation agricole pour faire connaître le réseau et réaliser des projets en partenariat

## 4. Animation du réseau et partenariats

- Animer les commissions thématiques : communication interne, communication externe, soutien aux paysan·nes et à la création d'AMAP, démocratie alimentaire.
- Animer le conseil d'administration (ordre du jour, compte rendu)
- Animer et organiser des temps forts de la vie associative (AG, rencontres avec les AMAP)



- Suivre les conventions et rechercher des financements
- Assurer la comptabilité de l'association
- Réaliser l'appel et le suivi des cotisations
- Participer aux projets multi partenariaux avec les acteurs du réseau InPACT et aux chantiers interrégionaux du MIRAMAP

## Compétences souhaitées

Une attention particulière sera portée sur les compétences de communication :

- Communiquer auprès des membres et des partenaires par différents supports
- S'exprimer clairement à l'oral et à l'écrit
- Capacité rédactionnelle

Autres compétences souhaitées :

- Conduire en autonomie ses activités
- Animer une réunion
- Animer un groupe
- Etre force de proposition et de motivation auprès des groupes en amap, des paysan·nes et des bénévoles du réseau
- Accompagner une personne en projet
- Gérer des priorités
- Représenter sa structure : prise de position
- Respecter la confidentialité

## Les « Savoir-être »

- Autonomie
- Rigueur
- Connaissance des fondements des AMAP
- Gestion de la vie associative

## Les « Savoir-faire »

- Gestion administrative
- Relations avec les organismes financeurs
- Utilisation d'une base de données
- Informatique, bureautique et internet
- Connaissance de l'Agriculture Paysanne, de l'Agriculture Biologique, de l'ESS.

## Profil souhaité

Formation supérieure en agriculture, sciences politiques, développement, aménagement du territoire



## Conditions

- Poste en CDI 35h/semaine
- Prise de poste souhaitée le 3 octobre
- Poste basé à Blois (41) au sein de la maison de l'agriculture paysanne qui accueille également 15 salarié·es des autres associations du réseau InPACT Centre.
- Salaire selon la grille de la convention collective de la Confédération paysanne en catégorie 3 (à partir de 2208,63€/mois brut selon expérience)
- Permis B et véhicule pour déplacements en région

**Lettre de motivation et CV à envoyer au plus tard le 5 septembre  
par courriel à [amap-cvl@laposte.net](mailto:amap-cvl@laposte.net)**

Les entretiens d'embauche sont prévus la semaine du 12 septembre à Blois  
Plus de renseignements (à partir du 23 août) : [amap-cvl@laposte.net](mailto:amap-cvl@laposte.net)